

AVIS D'ÉLECTION AU COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

Avis est donné aux membres du Conseil des infirmières et infirmiers (CII) du CISSS de l'Outaouais que le processus devant mener à l'élection de cinq **(5) membres** du comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers est maintenant enclenché.

Nous sommes à la recherche d'infirmières et infirmiers élus(es) parmi les directions suivantes :

Une infirmière de la Direction des soins infirmiers (DSI)
Une infirmière de la Direction Programme soutien à l'autonomie des personnes âgées hébergement (DSAPAH)
Une infirmière de la Direction Programme de santé mentale et dépendance (DSMD)
Une infirmière d'une Direction de soutien (DRH, DSPU, DRF, DERUR, DCRP, DQEPE, DTN)
Une infirmière d'une Direction jeunesse (DJ)

Pres de 2000 infirmières et infirmiers travaillent présentement au CISSS de l'Outaouais. Le personnel infirmier joue un rôle clé dans les soins et les services aux usagers.

Soumettez votre candidature auprès de M. André Hudson Necence, président d'élection (voir coordonnées à la fin de l'avis).

Pour de plus amples renseignements, voir :

- **Annexe 1** : Modalités de mise en candidature
- **Annexe 2** : Liste d'éligibilité des membres
- Site Web: <https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/mon-cisss/conseils-professionnels-cm-cmdp-cii-csf/conseil-des-infirmieres-et-des-infirmiers-cii/>

[Le Règlement sur la régie interne \(R-008\)](#) est disponible à partir de la bibliothèque commune des politiques, procédures et règlement (« L »). Nous vous invitons à consulter le document et à porter une attention particulière aux éléments suivants :

- Le chapitre II, point 2.2 stipule que : « *Le conseil des infirmières et infirmiers (CII) est composé de l'ensemble des infirmières et infirmiers qui exercent leurs fonctions dans tout centre exploité par l'Établissement, y incluant celles et ceux qui assument des fonctions-cadres reliées à la dispensation des services infirmiers. (LSSSS, article 219)* »
- Le chapitre IV donne de façon exhaustive la composition du CECII.
- L'annexe 1 explique en détail toute la procédure d'élection des membres qui composeront le comité exécutif du CII (CECII).

Date de l'élection : du 29 mai au 4 juin 2025

Qui sont les membres sortants du CECII ?

Représentante	Provenance au moment de leur élection
Alessandra Joyal Boudreau, (IPS)	Direction des soins infirmiers (DSI)
Jessie Dubourg	Direction médicale et des services professionnels (DSMP)
Valérie Forget Casas	Membre coopté, Direction des soins infirmiers (DSI)
Marie-Ève Joly	Membre coopté, Direction des soins infirmiers (DSI)
Maha Bouanane	Membre cooptée, Direction des programmes de la santé mentale et dépendance (DSMD)
Marjolaine Lauriault	Membre élu, Direction jeunesse (DJ)

Renseignements supplémentaires

Nom du président d'élection : André Hudson Necence

Courriel: andre_hudson.necence.cisso@ssss.gouv.qc.ca

Possibilité de contact via Teams

Numéro de téléphone: 613-3020495

André Hudson Necence
Président d'élection du conseil du conseil des
infirmières et infirmiers



5 mai 2025

Date

ANNEXE 1 : MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE

MISE EN CANDIDATURE AUX POSTES D'OFFICIERS AU COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS (CECII)

Conditions d'éligibilité

Toute personne membre du CII et inscrite sur la liste peut être candidate.

Date limite pour transmettre son bulletin de mise en candidature : 23 mai 2025, 16 h.

Modalités de mise en candidature

Une ou un candidat(e) est proposé(e) au moyen du **Bulletin de mise en candidature via le lien**

Forms : [Bulletin de mise en candidature – Élections 2025 du Conseil des infirmières et infirmiers](#), dûment rempli et signé par le ou la candidat(e) et appuyé par deux membres du CII. Une version papier est disponible sur demande auprès du président d'élection.

Une fiche d'information pour mieux connaître les candidats(es) peut être remplie par le ou la candidat(e) en vue des élections et transmise au président d'élection en même temps que le bulletin de candidature.

Le bulletin de mise en candidature doit être reçu par le président d'élection au plus tard **le 23 mai 2025, 16h.**

À la fin de la période de mise en candidature, s'il y a plus de candidatures valides que de postes à combler, le président d'élection dressera la liste des candidats et la fera connaître par courriel.

ANNEXE 2 : Liste d'éligibilité des membres du CII

Vous trouverez en annexe 2 la liste d'éligibilité des membres du CII, qui est aussi disponible à l'adresse internet suivante : <https://cisss-ouataouais.gouv.qc.ca/mon-cisss/conseils-professionnels-cm-cmdp-cii-csf/conseil-des-infirmieres-et-des-infirmiers-cii/>.

Chaque membre a le devoir de vérifier que son nom figure bien sur la liste d'éligibilité provisoire. **Les membres ont jusqu'au 23 mai 2025 pour contester la liste, ou pour faire ajouter leur nom, en s'adressant au président d'élection, par courriel ou via Teams.**

Renseignements supplémentaires

Nom du président d'élection : André Hudson Necence

Courriel: andre_hudson.necence.cisso@ssss.gouv.qc.ca

Ou via Teams

Numéro de téléphone: 613-3020495